

Collecte des déchets verts : mon abonnement



Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se rendre en déchèterie, la Communauté de Communes Retz-en-Valois propose le ramassage des déchets verts en porte à porte. Pour bénéficier de ce service payant, exclusivement réservé aux habitants de Villers-Cotterêts, il est nécessaire de s'abonner.

Le tarif ¹

- ▶ Abonnement de **256€ TTC** pour 36 collectes, **soit 7.12€ TTC la collecte**
- ▶ **2 modes de facturation possibles :**
 - au comptant en un seul versement
 - sous forme de mensualités sur les 8 mois de collecte, soit 32€ TTC par mois

L'abonnement comprend

- ▶ **La collecte une fois par semaine**, de mi-mars à mi-novembre (soit 36 collectes)
- ▶ **3 sacs kraft (100 L)** par semaine de collecte (soit 108 sacs pour l'année)

Les modalités²

- ▶ Collecte en porte à porte, **uniquement sur le territoire de la commune de Villers-Cotterêts**
- ▶ Réservée aux **particuliers ayant souscrit à l'abonnement annuel payant**
- ▶ Ramassage limité à **6 sacs maximum par collecte**, déposés la veille au soir du jour de collecte

✓ DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tontes de pelouses,
- Feuilles,
- Branchages en fagots,
- Fleurs,
- Tailles de haie,
- Herbes,
- Petits arbustes,
- Etc.

✗ DÉCHETS REFUSÉS

- Les souches et branches d'un diamètre supérieur à 15 cm,
- Les biodéchets issus de la préparation des repas,
- Les déchets verts déposés en dehors des sacs kraft fournis pour la collecte hors fagots,
- La terre,
- Les déchets autres que les déchets verts (gravats, encombrants, emballages, ...)

¹ Tarif 2023

² Règlement complet disponible en ligne sur le site de la CCRV (cc-retz-en-valois.fr) ou sur demande à mesdechets@retzenvalois.fr